



17 octobre 1961 – 17 octobre 2021 60e anniversaire – *Vérité et Justice*

Le 17 octobre 1961, des dizaines de milliers d'Algériens manifestaient pacifiquement à Paris contre le couvre-feu discriminatoire qui leur avait été imposé par le gouvernement de l'époque dont le Premier ministre, Michel Debré, était hostile à l'indépendance de l'Algérie, et le Préfet de Police Maurice Papon sous ses ordres. Ils défendaient leur droit à l'égalité, leur droit à l'indépendance et le droit des peuples

à disposer d'eux-mêmes. Ce jour-là, et les jours qui suivirent, des milliers de ces manifestants furent arrêtés, emprisonnés, torturés – notamment par la « force de police auxiliaire » – ou, pour nombre d'entre eux, refoulés en Algérie. Des centaines perdirent la vie, victimes d'une violence et d'une brutalité extrêmes des forces de police parisiennes.

60 ans après, la Vérité est partiellement en marche. Cependant, la France n'a toujours pas reconnu sa responsabilité dans les guerres coloniales qu'elle a menées – en particulier la Guerre d'Algérie – non plus que dans le cortège de drames et d'horreurs qu'elles ont entraînés, comme ce crime d'État que constitue le 17 octobre 1961. Le 17 octobre 2012, le Président de la République (François Hollande) avait certes fait un premier pas important, en déclarant : « **Le 17 octobre 1961, des Algériens qui manifestaient pour le droit à l'indépendance ont été tués lors d'une sanglante répression. La République reconnaît avec lucidité ces faits. Cinquante et un ans après cette tragédie, je rends hommage à la mémoire des victimes.** » Mais le terme de crime n'est pas repris, et la responsabilité, sous entendue, n'est pas clairement définie. **Nous demandons une parole claire aux autorités de la République**, au moment où certains osent encore aujourd'hui continuer à parler des « bienfaits de la colonisation », à célébrer le putsch des généraux à Alger contre la République, à « honorer » les criminels de l'OAS.

Dans ce domaine, il est donc nécessaire que des mesures significatives soient prises :

- > Que la lumière soit faite sur les soi-disant « retours vers leurs douars d'origine » des Algériens survivants du 17 octobre envoyés en fait dans des camps de la mort de l'Algérie coloniale.
- > Que la création d'un lieu de mémoire voué à cet événement, demandée dans la résolution votée par le Sénat en octobre 2012 qui reconnaissait elle aussi ce massacre, soit rapidement mise en œuvre par les autorités de l'État, de la Ville de Paris et la Région Île-de-France.
- > Pour être fidèles à leur mission scientifique, les historiens ont besoin de pouvoir accéder librement aux archives, échapper aux contrôles des pouvoirs ou des groupes de pression et travailler ensemble, avec leurs collègues algériens
- > La vérité doit être dite sur l'organisation criminelle de l'OAS que certains au sein de la droite et extrême droite politique veulent réhabiliter.
- > Faute d'une telle reconnaissance, le système de ce type de violence policière se reproduit.

Ce n'est qu'à ce prix que pourra disparaître la séquelle la plus grave de la Guerre d'Algérie, à savoir le racisme, l'islamophobie et les discriminations dont sont victimes aujourd'hui nombre de citoyennes et citoyens, ressortissants d'origine maghrébine ou des anciennes colonies, y compris sous la forme de violences policières récurrentes, parfois meurtrières.

On ne construit pas la démocratie sur des mensonges et des occultations. Après plus d'un demi-siècle, il est temps :

- ✓ Que le Président de la République, au nom de la France, confirme, par un geste fort, la reconnaissance et la condamnation de ce crime d'État. Comme il l'a fait en septembre 2018 pour l'assassinat de Maurice Audin, et en mars 2021 pour celui de maître Ali Boumendjel par l'armée française et pour l'existence d'un système de torture généralisé. Cette reconnaissance doit s'étendre aux milliers d'Algériens qui en ont été victimes (voir le site www.1000autres.org) ;
- ✓ Que l'État français reconnaisse sa responsabilité dans l'internement arbitraire, pendant la Guerre d'Algérie, d'Algériens dans des camps ;
- ✓ Que la liberté d'accès aux archives soit effective pour tous, historiens et citoyens ;
- ✓ Que la recherche historique sur ces questions soit encouragée, dans un cadre franco-algérien, international et indépendant.
- ✓ Qu'une loi de réparation soit mise en œuvre

Manifestation dimanche 17 octobre 2021 à 15 h, du cinéma REX à la Seine (place du Châtelet) à PARIS

Associations :

17 octobre contre l'oubli, 4ACG (Anciens appelés en Algérie et leurs ami-e-s contre la guerre), 93 au cœur de la République, ACCA (Agir Contre le Colonialisme Aujourd'hui), ACDA (Association pour le Changement et la Démocratie en Algérie), ACORT (Assemblée Citoyenne des Originaires de Turquie), ADM (Action Droits des Musulmans), ADTF (Association Démocratique des Tunisiens en France), Africa 93, Agir ensemble pour les droits humains, Algeria Democracy, AlternaCultures, AISDPK (Association Informations et Soutien aux Droits du Peuple Kanak), Alternatiba Paris, AMF (Association des Marocains en France), Ancrages, ANPNPA (Association Nationale des Pieds-Noirs Progressistes et leurs Amis), ANPROMEVO (Association nationale pour la protection de la mémoire des victimes de l'OAS), APCV (Agence de Promotion des Cultures et du Voyage), APEL-Égalité, ARAC (Association Républicaine des Anciens Combattants), ASDHOM (Association de Défense des Droits de l'Homme au Maroc), Association de Jumelage Rennes-Sétif, Association des Ami.e.s de Maurice Rajsfus, Association Josette et Maurice Audin, ATMF (Association des Travailleurs Maghrébins de France), ATTAC, Au nom de la mémoire, CCAF PACS (Comité de Citoyens Algériens en France pour une Assemblée Constituante Souveraine), CEDETIM (Centre d'études et d'initiatives de solidarité internationale), CNDP (Collectif National pour les Droits des Femmes), collectif 17 octobre 1961 de l'Isère, collectif du 17 octobre 1961 Marseille, Collectif des Algériens de Grenoble, Collectif Faty KOU MBA (Association des Libertés – Droits de l'Homme et non-violence), Comité Adama, Coordination nationale Pas sans Nous, COPERNIC, Comité Montreuil Palestine, Comité Vérité et Justice pour Charonne, CPSLD (Collectif pour une Syrie Libre et Démocratique), CRAN, CRID (Centre de Recherche et d'Information pour le Développement), CRLDHT (Comité pour le Respect des Libertés et des Droits de l'Homme en Tunisie), CVPR PO (Comité de Vigilance pour une Paix Réelle au Proche-Orient), D'ailleurs Nous Sommes d'Ici 67, DAL (Droit au Logement), Debout l'Algérie, Droits Devant, EPP (Enseignants Pour la Paix), Entre les lignes entre les mots, ESSF (Europe solidaire sans frontières), FARR (Franco-Algériens Républicains Rassemblés), FASTI (Fédération des Associations de Solidarité avec Tou-te-s les Immigré-e-s), Fédération nationale de la Libre Pensée, Femmes en Noir de Caen, Femmes Plurielles, FFF (Fondation Frantz Fanon), FIDH (Fédération Internationale pour les Droits Humains), Fondation Copernic, FPCR (Fédération des Tunisiens pour une citoyenneté des deux rives), GISTI (Groupe d'information et de soutien des immigré-e-s), Histoire coloniale et postcoloniale, IDT (Immigration Développement Démocratie), Institut Mehdi Ben Barka – Mémoire Vivante, Inter réseau – Mémoires Histoires, ITS (Institut Tribune Socialiste – histoire et actualité des idées du PSU), La Cimade, LDH (Ligue des Droits de l'Homme), Le Mouvement de la Paix, Les Amis de la Terre, Les Amis de Max Marchand, de Mouloud Feraoun et de leurs Compagnons, Les Films de l'Atalante, Les Oranges, les Oranges Epinay, Les Oranges Montreuil, Maghreb Des Films, Memorial 98, MRAP (Mouvement contre le Racisme et pour l'Amitié entre les Peuples), Per a Pace (Association Corse), Pour la Mémoire, contre l'oubli, PUNA (Pour Une Autre Algérie), RAAR (Réseau d'Action contre l'Antisémitisme et tous les Racismes), Rencontres Marx, Réseau Féministe Ruptures, Riposte Internationale, Société Louise Michel, SOS Racisme, Survie, UAVJ (Une Autre Voix Juive), UJFP (Union Juive Française pour la Paix), UJRE (Union des Juifs pour la Résistance et l'Entraide), Utopia 56, ZSP (Zone de Solidarité Paris 18e)

Organisations Syndicales :

CGT Educ'action Paris, Confédération paysanne, FIDL (Fédération Indépendante et Démocratique Lycéenne), Fédération SUD éducation, Front Social, FSU (Fédération Syndicale Unitaire), FSU-IdF (FSU Île de France), MNL (Mouvement National Lycéen), SNES-FSU (Syndicat National des Enseignements Secondaires), SNJ-CGT, SNPES-PJJ/FSU, SNUIPP-FSU, Solidaires (Union Syndicale Solidaires), UNEF (Union Nationale des Étudiant-e-s de France), URIF-CGT (Union Régionale Île-de-France CGT)

Partis Politiques :

EELV (Europe Écologie Les Verts), ENSEMBLE !, GDS (Gauche démocratique et sociale), Génération-S, Inseme à Manca (association corse), La Jeune Garde (Lyon, Strasbourg & Paris), LFI (La France Insoumise), NPA (Nouveau Parti Anticapitaliste), PCF (Parti Communiste Français), PEPS (Pour une Écologie Populaire et Sociale), PG (Parti de Gauche), UCL (Union communiste libertaire)